

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"
Siège Social: Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Fehmi LAOURINE et Faycal DERBEL.

Annexe 1: ACTIF

ACTIFS				
Au 31/12/2014			En DT	
DESIGNATION	EX 2014		EX 2013	
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels	4 769 463	951 215	3 818 248	2 236 925
AC11 Investissements R&D	7 590	7 590	-	-
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	4 761 873	943 625	3 818 248	2 236 925
AC2 Actifs corporels d'exploitation	3 977 092	2 649 533	1 327 559	988 322
AC21 Installations techniques & machines	3 140 174	1 955 547	1 184 627	844 166
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier	836 918	693 986	142 932	144 156
AC3 Placements	75 581 111	3 514 358	72 066 753	56 456 852
AC31 Terrains & Constructions	8 636 532	2 514 448	6 122 084	6 262 050
AC311 Terrains & Constructions Exp.	4 270 329	454 874	3 815 455	3 835 449
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.	4 366 203	2 059 574	2 306 629	2 426 601
AC33 Autres placements	66 944 579	999 910	65 944 669	50 194 802
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	11 326 097	906 747	10 419 349	8 633 755
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe	55 436 540	-	55 436 540	41 486 660
AC334 Autres prêts	154 340	89 445	64 895	63 353
AC336 Autres	27 602	3 717	23 885	11 035
AC5 Part des reass dans les prov techniques	68 693 689	-	68 693 689	52 162 267
- AC510 Prov. PNA & Primes a annuler	7 690 864	-	7 690 864	6 007 567
AC520 Prov. Assurance Vie	10 258 335	-	10 258 335	6 156 217
AC530 Prov. Sinistres (Vie)	1 051 025	-	1 051 025	646 826
AC531 Prov. Sinistres (Non Vie)	49 693 465	-	49 693 465	38 722 826
AC561 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	-	-	-	628 832
AC6 Créances	69 431 398	17 774 511	51 656 887	53 446 868
- AC61 Créances Opérations Ass. Directe	46 269 341	16 918 690	29 350 650	27 132 890
AC611 Primes Acquises et Non Emises	70 898	-	70 898	-88 202
AC612 Autres Créances Oper. Ass. Directe	40 640 497	15 564 570	25 075 927	23 660 311
AC612 Créances douteuses / agents généraux	1 268 091	1 265 728	2 363	2 363
AC613 Créances indemnisées subrogées	4 289 855	88 392	4 201 463	3 558 418
AC62 Créances Opérations Réassurance	15 181 025	281 047	14 899 978	19 154 692
AC63 Autres créances	7 981 032	574 774	7 406 258	7 159 286
AC631 Personnel	101 028	-	101 028	100 468
AC632 Etat, Org. S Social, Collec. Pub	3 666 794	-	3 666 794	3 275 163
AC633 Débiteurs divers	4 213 210	574 774	3 638 436	3 783 655
AC7 Autres éléments d'actif	15 214 544	4 255 993	10 958 551	10 212 991
- AC 71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse	9 373 198	4 240 129	5 133 069	4 706 720
AC72 Charges reportées	3 093 569	15 864	3 077 705	2 389 525
AC721 Frais d'Acquisition reportés	3 077 705	-	3 077 705	2 389 525
AC722 Autres charges a répartir	15 864	15 864	-	-
AC73 Comptes de régularisation Actif	2 747 777	-	2 747 777	3 116 746
AC731 Intérêts et loyers acquis non echues	1 713 876	-	1 713 876	1 828 805
AC733 Autres comptes de régularisation	1 033 901	-	1 033 901	1 287 941
AC74 Ecart de conversion	-	-	-	-
AC75 Autres	-	-	-	-
Total	237 667 297	29 145 610	208 521 687	175 504 226

Annexe 2: CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS		
Au 31/12/2014		En DT
DESIGNATION	MONTANT 2014	MONTANT 2013
<u>CP Capitaux Propres</u>	-	-
CP1 Capital social	10 000 000	20 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social	40 000	40 000
CP3 Rachat d'actions propres	-	-
CP4 Autres capitaux propres	-	-
CP5 Résultats reportés	-36 460 566	-57 024 136
CP5 Résultats reportés	-36 156 252	-56 719 821
CP5 Effets des modifications comptables	-304 314	-304 314
Total CP Av Résultat Exercice	-26 420 566	-36 984 136
<u>CP6 Résultat Exercice</u>	<u>1 441 160</u>	<u>563 569</u>
Total CP Av Affectation	-24 979 406	-36 420 566
<u>PA1 Autres passifs financiers</u>	<u>1 668 800</u>	<u>2 228 800</u>
PA14 Dettes Etab. Bancaires & Financiers	1 668 800	2 228 800
<u>PA2 Provisions pour autres risques et Charges</u>	<u>795 111</u>	<u>739 447</u>
PA23 Autres Provisions	795 111	739 447
<u>PA3 Provisions techniques brutes</u>	<u>149 528 307</u>	<u>146 622 307</u>
PA310 Prov. Primes Non Acquises	21 226 294	20 113 386
PA320 Prov. Assurances Vie	20 801 092	15 814 904
PA330 Prov. Sinistres (Vie)	1 356 249	1 301 906
PA331 Prov. Sinistres (Non Vie)	103 592 101	106 032 186
PA340 Prov. Part. Bfces & Rist (Vie)	17 384	14 821
PA341 Prov. Part. Bfces & Rist (Non Vie)	690 762	781 906
PA350 Prov. Egalisation & Equilibrage	274 639	274 639
PA360 Autres Prov. Techniques (Vie)	-	-
PA361 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	1 569 786	2 288 558
<u>PA4 Prov. Techniques Contrats en UC</u>	-	-
<u>PA5 Dettes Dépôts Esp. Reçues Cessionnaires</u>	<u>60 576 806</u>	<u>45 487 935</u>
<u>PA6 Autres dettes</u>	<u>16 837 702</u>	<u>14 351 419</u>
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe	6 042 912	5 629 313
PA62 Dettes Opérations Réassurance	6 995 454	5 618 556
PA621 Part. Réassureurs Créances Indemnisées	6 995 454	5 618 556
PA622 Autres dettes	-	-
PA63 Autres dettes	3 799 336	3 103 552
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	445 945	471 322
PA632 Personnel	357 451	435 051
PA633 Etat, Org. SS & Collectivités Pub.	1 459 197	1 429 276
PA634 Crédoeurs divers	1 536 743	767 902
PA64 Ressources spéciales	-	-
<u>PA7 Autres passifs</u>	<u>4 094 366</u>	<u>2 494 884</u>
PA71 Comptes Régularisations Passif	1 216 052	981 884
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs	1 171 655	951 190
PA712 Autres comptes de régularisation passif	44 397	30 695
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	2 878 315	1 512 999
Total	208 521 687	175 504 226

Annexe 3: ETAT DE RESULTAT NON VIE

ETAT DE RESULTAT NON VIE					
Au 31/12/2014					
					En DT
DESIGNATION	Opérations Brutes 2014	Cessions et Rétro 2014	Opérations Nettes 2014	Opérations Nettes 2013	Opérations Nettes 2013 RETRAITE
<u>PRNV1 Primes Acquises</u>	<u>61 006 548</u>	<u>40 105 983</u>	<u>20 900 565</u>	<u>19 302 249</u>	<u>21 654 298</u>
PRNV11 Primes Emises & Acceptées	62 119 456	41 789 279	20 330 177	17 740 688	20 092 737
PRNV12 Var. Prov. Primes Non Acquises	-1 112 908	-1 683 296	570 388	1 561 561	1 561 561
<u>PRNT3 Pdts Plac. Alloués Etat Résultat</u>	<u>1 877 238</u>	-	<u>1 877 238</u>	<u>1 801 876</u>	<u>1 801 876</u>
<u>PRNV2 Autres Produits Techniques</u>	<u>-422 935</u>	-	<u>-422 935</u>	<u>3 274 539</u>	<u>922 491</u>
<u>CHNV1 Charge de Sinistres</u>	<u>-44 004 438</u>	<u>-28 002 544</u>	<u>-16 001 894</u>	<u>-17 594 775</u>	<u>-17 594 775</u>
CHNV11 Montant payés	-46 444 522	-17 031 904	-29 412 618	-30 165 524	-30 165 524
CHNV12 Var. Prov. Sinistres	2 440 084	-10 970 639	13 410 724	12 570 749	12 570 749
<u>CHNV2 Var. Autres Prov. Techniques</u>	<u>718 773</u>	<u>628 832</u>	<u>89 941</u>	<u>2 434 371</u>	<u>2 434 371</u>
<u>- CHNV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	<u>-82 912</u>	<u>-9</u>	<u>-82 903</u>	<u>-206 793</u>	<u>-206 793</u>
<u>- CHNV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-11 483 403</u>	<u>-8 206 539</u>	<u>-3 276 864</u>	<u>-3 083 893</u>	<u>-3 083 893</u>
CHNV41 Frais Acquisition	-9 311 530	-	-9 311 530	-7 546 759	-7 546 759
CHNV42 Var. Montant Frais Acq. Reportés	688 181	-	688 181	-580 318	-580 318
CHNV43 Frais d'administration	-2 860 054	-	-2 860 054	-2 908 206	-2 908 206
CHNV44 Comm. Reçues Réassureurs	-	-8 206 539	8 206 539	7 951 390	7 951 390
<u>CHNV5 Autres Charges Techniques</u>	<u>-3 198 816</u>	-	<u>-3 198 816</u>	<u>-4 418 877</u>	<u>-4 418 877</u>
<u>CHNV6 Var. Prov. Egal. & Equilibrage</u>	-	-	-	<u>-19 976</u>	<u>-19 976</u>
Résultat Technique Non Vie	4 410 055	4 525 723	-115 668	1 488 722	1 488 722

(*) Les données de cette rubrique ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

Annexe 4: ETAT DE RESULTAT VIE

ETAT DE RÉSULTAT VIE					
Au 31/12/2014					
					En DT
DESIGNATION	Opérations Brutes	Cessions et Rétro	Opérations Nettes	Opérations Nettes	Opérations Nettes
	2 014	2 014	2 014	2 013	2013 RETRAITE
<u>PRV1 Primes</u>	<u>7 724 976</u>	<u>5 885 116</u>	<u>1 839 860</u>	<u>1 044 103</u>	<u>1 068 225</u>
PRV11 Primes Emises & Acceptées	7 724 976	5 885 116	1 839 860	1 044 103	1 068 225
<u>PRV2 Produits de Placements</u>	<u>534 208</u>	-	<u>534 208</u>	<u>410 435</u>	<u>410 435</u>
PRV21 Revenus des Placements	417 207	-	417 207	396 977	396 977
PRV22 Autres Produits Placements	-	-	-	-	-
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements	63 728	-	63 728	4 394	4 394
PRV24 Profits Provenant Réalisation Placements	53 272	-	53 272	9 064	9 064
PRV3 Plus-Values Non Réalisées / Placements	-	-	-	-	-
<u>PRV4 Autres produits techniques</u>	-	-	-	<u>24 122</u>	-
<u>CHV1 Charge de sinistres</u>	<u>-1 189 178</u>	<u>-969 421</u>	<u>-219 757</u>	<u>-402 488</u>	<u>-402 488</u>
CHV11 Montants payés	-1 134 836	-565 222	-569 614	-436 542	-436 542
CHV12 Var. Prov. Sinistres	-54 342	-404 199	349 857	34 054	34 054
<u>CHV2 Variation des Autres Provision</u>	<u>-4 986 188</u>	<u>-4 102 118</u>	<u>-884 070</u>	<u>-1 205 136</u>	<u>-1 205 136</u>
CHV21 Provisions d'assurance Vie	-4 986 188	-4 102 118	-884 070	-1 205 136	-1 205 136
CHV22 Autres Provisions techniques	-	-	-	-	-
CHV23 Prov. Contrat en unité de compte	-	-	-	-	-
<u>CHV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	<u>-2 563</u>	-	<u>-2 563</u>	<u>-8 394</u>	<u>-8 394</u>
<u>CHV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-1 568 121</u>	<u>-2 582 339</u>	<u>1 014 218</u>	<u>702 975</u>	<u>702 975</u>
CHV41 Frais d'acquisition	-1 266 677	-	-1 266 677	-1 364 231	-1 364 231
CHV43 Frais d'administration	-301 444	-	-301 444	-177 793	-177 793
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs	-	-2 582 339	2 582 339	2 244 999	2 244 999
<u>CHV5 Autres Charges techniques</u>	<u>-226 528</u>	-	<u>-226 528</u>	<u>-191 641</u>	<u>-191 641</u>
<u>CHV9 Charges de placements</u>	<u>-225 620</u>	-	<u>-225 620</u>	<u>-182 267</u>	<u>-182 267</u>
CHV9 Charges de placements	-	-	-	-	-
CHV91 Charges Gestion Plac. y Compris Ch. Int.	-201 098	-	-201 098	-99 252	-99 252
CHV92 Correction Valeur / Placements	-19 336	-	-19 336	-82 585	-82 585
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements	-5 187	-	-5 187	-430	-430
<u>CHV13 Pds Plac. Alloués Etat Résultat</u>	-	-	-	-	-
Résultat Technique Vie	60 985	-1 768 762	1 829 747	191 708	191 708

(*) Les données de cette Rubrique ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

Annexe 5: ETAT DE RESULTAT

ETAT DE RESULTAT		
	Au 31/12/2014	
	En DT	
DESIGNATION	Montant 2014	Montant 2013
<u>RTNV Résultat Technique Assurance & Réassurance Non Vie</u>	<u>-115 668</u>	<u>1 488 722</u>
<u>RTV Résultat Technique Assurance & Réassurance Vie</u>	<u>1 829 747</u>	<u>191 708</u>
<u>PRNT1 Produits des Placements</u>	<u>3 249 761</u>	<u>3 252 964</u>
PRNT11 Revenus des placements	2 538 009	3 134 979
PRNT12 Produits des autres Placements	-	-
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	387 679	46 403
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	324 073	71 582
<u>PRNT3 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Vie</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT1 Charges des Placements</u>	<u>-1 372 523</u>	<u>-1 439 347</u>
CHNT11 Charges des Placements	-1 223 343	-783 767
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-117 624	-652 187
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-31 555	-3 393
<u>CHNT2 Pdts Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Non Vie</u>	<u>-1 877 238</u>	<u>-1 801 876</u>
<u>PRNT2 Autres produits non techniques</u>	<u>867 306</u>	<u>482 711</u>
<u>CHNT3 Autres charges non techniques</u>	<u>-988 163</u>	<u>-1 464 787</u>
<u>Résultat provenant des activités ordinaires</u>	<u>1 593 222</u>	<u>710 094</u>
<u>CHNT4 Impôts sur le résultat</u>	<u>-152 062</u>	<u>-146 525</u>
<u>Résultat Provenant Activités Ord. Après Impôts</u>	<u>1 441 160</u>	<u>563 569</u>
<u>PRNT4 Gains extraordinaires</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT5 Pertes extraordinaires</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT6 PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	1 441 160	563 569

Annexe 6: ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

Au 31/12/2014

En DT

	2014	2013
Engagements Reçus	14 105	14 105
Cautions Agents Généraux	14 105	14 105
Engagements Donnés	35 647	35 647
Cautions données aux assurés	35 647	35 647

Annexe 7: FLUX DE TRESORERIE

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

AU 31/12/2014 (En DT)

DESIGNATION		Montant	Montant
		2 014	2 013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
101	Encaissements des primes reçues des assurés	71 766 991	68 493 868
102	Sommes versées pour paiement des sinistres	-42 210 707	-46 131 065
103	Encaissements des primes reçues (acceptations)	0	0
106	Décaissements de primes pour les cessions	-13 401 977	-6 988 742
107	Encaissements des sinistres pour les cessions	14 446 171	6 667 970
109	Commissions versées aux intermédiaires	-7 058 595	-6 948 661
110	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-6 604 161	-4 747 685
113	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-32 012 689	-12 774 013
114	Encaissements liés à la cession de placements financiers	16 126 642	7 297 047
115	Taxes sur les assurances versées au trésor	-9 841 924	-8 197 720
116	Produits financiers reçus	3 139 085	1 833 646
118	Autres mouvements	-5 549 464	-2 033 296
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-11 200 627	-3 528 651
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
201	Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation	-1 103 315	-1 202 261
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-1 103 315	-1 202 261
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
301	Encaissements suite à l'émission d'actions	10 000 000	0
302	Dividendes et autres distributions	-55 000	-60 000
Flux de trésorerie provenant des activités de fin		9 945 000	-60 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			
Variation de trésorerie		-2 358 942	-4 790 912
Trésorerie de début d'exercice		1 638 133	6 429 045
Trésorerie de fin d'exercice		-720 809	1 638 133

I. Présentation de la Société et Faits marquants

I.1 Présentation de la Société

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd Tunisien » est une société anonyme au capital de 10 000 000DT, divisé en 2 000 000 actions de 5 DT le nominal.

Le Lloyd Tunisien est une compagnie multi - branches qui opère dans le marché tunisien depuis juin 1945, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques auxquels sont soumis les biens et les personnes notamment :

- La branche automobile;
- Les branches dommages IRDS (Incendie, Individuels accidents, Risques divers & spéciaux et Vol) ;
- La branche maritime et transport ;
- La branche groupe maladie invalidité ; et
- La branche vie.

I.2 Faits marquants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de l'exercice 2014 concernent notamment :

- La Société a travaillé sur son plan de refinancement durant l'année 2014, des discussions ont été menées avec plusieurs partenaires stratégiques potentiels. Au final, le plan de financement suivant a été mis en place :
 - Réduction du capital social à zéro par absorption d'une partie des pertes cumulées et augmentation successive de 10 millions de dinars (opération réalisée fin 2014 et souscrite totalement par le Groupe Bayahi);
 - Une deuxième augmentation de capital en numéraire de 35 millions de dinars dont la moitié a été libérée le 31 mars 2015 (souscrite par le Groupe Bayahi) et la deuxième moitié sera versée avant la fin du mois de juin 2015;
 - Un financement complémentaire de 15 millions de dinars sera apporté sous forme de dette hybride;
- La Société a continué de travailler sur le projet « Avenir ». Beaucoup de ressources ont été mobilisées en 2014 afin d'assurer la mise en place de l'ERP PassInsurance avec succès. En parallèle, la société a continué de travailler sur la:
 - Mise en place d'un ERP métier avec l'intégrateur italien RGI (le go live pour l'activité auto a été réalisé le 1^{er} juin 2015);
 - Fiabilisation des données métier de la société;
 - Optimisation des processus métier;
 - Maitrise des risques opérationnels liés à l'activité;
- Les procédures de création de la filiale vie ont été finalisées en 2013, la société attend d'obtenir l'agrément définitif de la part des autorités de tutelle.
- La société a transféré début 2014 la gestion de ses sinistres santé avec la société Nextcare (Filiale du Groupe Allianz) et dans l'objectif de lancer à terme un service de tiers-payant.

I.3 Perspectives d'évolution

La société continue de travailler sur le projet Avenir et prévoit de lancer les produits non-auto sur l'ERP Pass-Insurance pendant l'année 2016.

Le service « Garages agréé » a été lancé en inclusion avec toutes les polices auto à partir du 1^{er} janvier 2015. Cette action fait partie du processus d'assainissement du portefeuille auto commencé en 2013 et qui reste une priorité pour la compagnie.

La société a acquis un nouveau marché avec la société CTF (environ 1 million de dinars).

Un partenariat a été conclu avec la société Ooredoo fin 2014 afin de développer en commun des produits d'assurance liés aux produits nomades. Les premiers produits seront développés en 2015.

La société prévoit de lancer deux nouveaux produits vie en 2015 : un produit de rente éducation « Premiers Pas » et un produit mixte « Lloyd horizons ».

II. Principes et Méthodes Comptables

Les états financiers de Lloyd Tunisien arrêtés au 31 décembre 2014 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations.

II.1 Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Licence	33%
Construction	20%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	10%
Matériel informatique	15%

II.2 Placements

II.2.1 Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans.

II.2.2 Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

II.2.3 Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Cette dernière correspond à la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle notre compagnie détient une participation pour les actions et les titres non cotés.

Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus-values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice.

II.3 Créances nées des opérations d'assurance directe

II.3.1 Arriérés agences, courtiers et bureaux directs

Les arriérés font l'objet d'une provision calculée comme suit :

Base de Calcul de la provision :

Les arriérés par âge arrêtés au 31/12/2014 déduction faite des encaissements post clôture, Commissions à payer, comptes d'attentes, Cautionnement et Coassurances.

Selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 0%
- N-1 : 20%
- N-2 : 50%
- N-3 et antérieures : 100%

L'écart positif entre le solde comptable et extracomptable est provisionné à 100%.

II.3.2 Primes contentieuses

Ce compte enregistre le montant des primes émises et non encore réglées par les clients de la compagnie. Les primes contentieuses font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée de la manière suivante :

Base de Calcul de la provision :

Méthode Appliquée jusqu' au 31/12/2010 :

Les Arriérés arrêtés par âge au 31/12 déduction faite des encaissements post clôture.

Selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 0%
- N-1 : 50%
- N-2 et antérieures : 100%

L'écart positif entre le solde comptable et extracomptable est provisionné à 100%.

Afin d'avoir une appréciation fiable du risque de non-paiement, une nouvelle méthode statistique est adoptée **depuis 2011** et qui consiste à estimer la provision en se basant sur un historique de recouvrement des primes observé sur cinq années.

Le montant de la provision correspond à la totalité des primes contentieuses minorées des encaissements prévisionnels sur un horizon de 4 ans.

II.3.3 Créances douteuses sur agents généraux

Ce compte enregistre les créances de la compagnie sur des agences éteintes, ces créances mises en relief à l'occasion de l'opération d'apurement menée lors de la privatisation de la compagnie sont totalement provisionnées.

II.4 Les autres éléments d'actifs

II.4.1 Effets et chèques impayés

Les effets et chèques impayés sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses et ils sont provisionnés selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 50%
- N-1 et antérieurs : 95%

La provision tient également compte des garanties, des arrangements et des encaissements et impayés post-clôture.

II.4.2 Effets à recevoir

Les effets à recevoir sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses.

II.5 Provisions techniques

II.5.1 Provisions Techniques Assurance Vie

5.1.1 Provisions Mathématiques

Cette provision correspond à la différence, à la date d'inventaire, entre la valeur actuelle des engagements pris par la compagnie d'assurance y compris la participation aux bénéfices d'une part, et la valeur actuelle des engagements pris par les assurés à savoir les primes futures à verser d'autres part.

La provision mathématique constatée au 31/12/2014 est calculée conformément aux bases techniques telles que prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation.

5.1.2 Provisions pour sinistres à payer

Cette provision enregistre le montant de la dette du Lloyd Tunisien envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Ce montant tient compte des frais de règlement de ces sinistres à engager par la compagnie.

5.1.3 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de récupération d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres, suite à l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage).

II.5.2 Provisions Techniques Assurance Non Vie

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figure à l'actif du bilan.

5.2.1 Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquise est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime. Elle est calculée selon la méthode du prorata temporis.

La provision pour primes non acquises est calculée dans une première phase sur la base des primes émises, nettes de cessions ou de rétrocessions, puis dans une deuxième phase sur la base de la partie des primes cédées ou rétrocedées.

5.2.2 Provision pour sinistres à payer

Cette provision correspond au coût total estimé et représenté par le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

5.2.3 Provision d'égalisation

Cette provision est constituée, conformément aux dispositions des articles 11 et 25 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, au titre du risque décès pour l'assurance groupe et du risque grêle. Cette provision est destinée à assurer la péréquation des résultats suite aux fluctuations des taux de sinistres pour les exercices à venir ou pour couvrir des risques spéciaux.

La dotation annuelle au titre de cette provision est calculée par prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie concernée jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

Par excédent brut de la branche, on entend, la différence entre les primes acquises de l'exercice et la somme des charges de sinistres et des autres coûts rattachés à la branche tels qu'ils ressortent après la répartition des charges par nature.

5.2.4 Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes

Elle correspond aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéficiaires et de ristournes.

5.2.5 Autres provisions techniques

Ces provisions regroupent la provision mathématique des rentes, la provision pour risque d'exigibilité et la provision pour risques en cours.

- ***La provision mathématique des rentes :***

Il s'agit des montants qui seront versés, postérieurement à la date de clôture, sous forme de rentes et accessoires de rentes aux victimes des accidents de travail et accidents de circulation survenus avant la date de clôture.

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de travail correspond à la valeur actuelle probable des rentes à payer. Jusqu'au 31/12/2012, cette provision a été calculée en appliquant au montant de la rente trimestrielle le coefficient d'âge prévu par l'arrêté des secrétaires d'Etat aux Finances et aux Affaires Sociales du 17 avril 1958, fixant la valeur de rachat des rentes allouées aux victimes d'accidents de travail ou à leurs ayants droits.

Une actualisation de cette provision conformément aux bases techniques prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation, a été effectué au 31/12/2014.

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de circulation correspond à la différence entre le montant total de la rente à payer durant la période d'indemnisation déduction faite des montants déjà payés.

- ***La provision pour risque d'exigibilité :***

Cette provision correspond à la somme algébrique des différences, calculées pour chaque catégorie de placement, entre la valeur comptable brute et la valeur de marché. Cette provision n'est constatée que dans le cas où ces différences dégagent une moins-value latente, la plus-value éventuelle n'est pas constatée. Cette provision est destinée à faire face à une insuffisante liquidité des placements, notamment en cas de modification du rythme de règlement des sinistres.

- ***La provision pour risques en cours :***

Cette provision est constatée sur les catégories d'assurance dégageant un résultat déficitaire. En effet, la compagnie rapporte pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, au montant des primes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Les branches ayant un rapport supérieur à 100% font l'objet d'une provision pour risque en cours. Cette provision est calculée en appliquant la partie du rapport excédent les 100% au montant de la provision pour primes non acquises de la branche.

5.2.6 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de remboursement d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres versées au titre d'un sinistre auprès de la personne qui en a été responsable.

II.6 Comptes de régularisation

II.6.1 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés, correspondent à la fraction, non imputables à l'exercice, des frais engagés par la compagnie lors de l'émission des primes. Ces frais reportés ont été calculés, conformément aux dispositions de la norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, sur la base des commissions et des autres coûts internes d'acquisition tels qu'ils ressortent de la répartition des charges par destination. La fraction de ces frais qui a été reportée aux exercices ultérieurs en actif du bilan a été dégagée en multipliant les charges précitées au rapport entre, d'une part, les primes non acquises de l'exercice, et les primes émises corrigées des primes restant à émettre et des primes à annuler de la même période d'autre part.

II.6.2 Report de commissions reçues des réassureurs

Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs.

III. Analyse des Etats Financiers au 31/12/2014

III.1 Actifs

III.1.1 AC1 : Les actifs incorporels

Le solde de la rubrique « actifs incorporels bruts » s'élève au 31 décembre 2014 à 4 769 463 DT contre 3 111 973 DT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 1 657 490 DT, qui correspond principalement à une immobilisation en cours depuis 2013.

Les actifs incorporels nets s'élève au 31 décembre 2014 à 3 818 248 DT contre 2 236 925 DT au 31 décembre 2013. La variation de 1 581 323 DT se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Actifs Incorporels			
Investissements de recherches et développements	7 590	7 590	-
Concessions, brevets, licences et marques	4 761 873	3 104 383	1 657 490
Total actifs incorporels bruts	4 769 463	3 111 973	1 657 490
Amortissements	-951 215	-875 048	-76 167
Total actifs incorporels nets	3 818 248	2 236 925	1 581 323

III.1.2 AC2 : Les actifs corporels

Le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève au 31 décembre 2014 à 1 327 559 DT contre 988 322 DT au 31 décembre 2013. La variation étant de 339 237 DT se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Actifs Corporels d'exploitation			
Installations techniques et machines	3 140 174	2 600 344	539 831
Autres installations, outillages et mobiliers	836 918	792 161	44 757
Actifs corporels d'exploitation bruts	3 977 092	3 392 505	584 587
Amortissements	-2 649 533	-2 404 183	-245 350
Actifs corporels nets	1 327 559	988 322	339 237

III.1.3 AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31 décembre 2014 à 72 066 753 DT contre 56 456 852 DT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 15 609 900 DT :

Libellé	2014	2013	Variation	
Placements				
Terrains et constructions	8 636 532	8 636 532	-	
Actions, titres à RV & parts FCP	11 326 097	9 988 641	1 337 456	
Obligations et titres à revenus fixes	55 436 540	41 486 660	13 949 880	
Prêts aux personnels	154 340	154 627	-287	
Dépôts et cautionnements	27 602	14 752	12 850	
Total placements bruts	75 581 111	60 281 212	15 299 899	
Amortissements et provisions	-3 514 358	-3 824 360	310 002	(i)
Placements nets	72 066 753	56 456 852	15 609 900	

(i) La variation des amortissements et des provisions se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Amort. Immeubles bâtis hors exploitation	2 059 574	1 939 602	119 972	
Amort. Immeubles bâtis d'exploitation	404 874	384 880	19 994	
Prov .dep part et act Ste imb non cotés	50 000	50 000	-	
Total des amortissements des immeubles	2 514 448	2 374 482	139 966	
Provisions / Actions et titres cotés	838 612	1 286 750	-448 139	(a)
Provisions / Actions et titres non cotés	68 136	68 136	-	
Provision / Prêts aux personnels	89 445	91 274	-1 829	
Provision / Dépôts et cautionnements	3 717	3 717	-	
Total des provisions	999 910	1 449 878	-449 968	
Total des amortissements et des provisions	3 514 358	3 824 360	-310 002	

(a) Les actions et titres cotés sont évalués à la clôture aux cours boursiers moyens du mois de décembre 2014. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice.

III.1.4 Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs (Annexe 8)

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture	
	À l'ouv.	Acqu	Cess	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture			
					Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.	Amort	Prov.		
1. Actifs incorporels														
1.1 Frais de recherche et développement	7 590	-	-	7 590	7 590	-	-	-	-	-	-	7 590	-	0
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	3 104 384	1 719 414	61 925	4 761 873	867 458	-	76 167	-	-	-	-	943 625	-	3 818 248
	3 111 974	1 719 414	61 925	4 769 463	875 048	-	76 167	-	-	-	-	951 215	-	3 818 248
2. Actifs corporels d'exploitation														
2.1 Installations techniques et machines	2 600 344	554 934	15 104	3 140 174	1 756 178	-	199 370	-	-	-	-	1 955 547	-	1 184 627
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	792 161	44 757	-	836 918	648 006	-	45 980	-	-	-	-	693 986	-	142 932
2.3 Acomptes versés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	3 392 505	606 972	22 385	3 977 092	2 404 183	-	245 350	-	-	-	-	2 649 533	-	1 327 559
3. Placements														
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	8 636 532	-	-	8 636 532	2 324 482	50 000	139 966	-	-	-	-	2 464 448	50 000	6 122 084
3.2 Placements dans les entreprises liées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2.1 Parts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.2.2 Bons et obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.1 Parts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.3.2 Bons et obligations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.4 Autres placements financiers	51 644 680	31 464 165	16 164 266	66 944 579	-	1 449 878	-	1 440	-	451 407	-	999 910	-	65 944 669
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	9 988 641	4 013 984	2 676 529	11 326 097	-	1 354 887	-	1 440	-	449 579	-	906 747	-	10 419 349
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	41 486 660	27 400 000	13 450 120	55 436 540	-	-	-	-	-	-	-	-	-	55 436 540
3.4.3 Prêts hypothécaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.4.4 Autres prêts	154 627	33 831	34 117	154 340	-	91 274	-	-	-	1 828	-	89 446	-	64 895
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.4.6 Autres	14 752	16 350	3 500	27 602	-	3 717	-	-	-	-	-	3 717	-	23 895
3.5 Créances pour espèces déposées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3.6 Placements des contrats en UC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	60 281 212	31 464 165	16 164 266	75 581 111	2 324 482	1 499 878	139 966	1 440	0	451 407	2 464 448	1 049 910	1 049 910	72 066 753
TOTAL:	66 785 691	33 790 552	16 248 576	84 327 667	5 603 713	1 499 878	461 483	1 440	0	451 407	6 065 196	1 049 910	1 049 910	77 212 561

III.1.5 AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique enregistre la part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises, dans les provisions pour sinistres à payer et dans la provision mathématique vie. La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Provision sinistres non vie	49 693 465	38 722 826	10 970 639
Provision pour primes non acquises et primes à annuler	7 690 864	6 007 567	1 683 297
Provision assurance vie	10 258 335	6 156 217	4 102 118
Provision pour sinistre vie	1 051 025	646 826	404 199
Provision pour risque en cours	-	628 832	-628 832
Total	68 693 689	52 162 267	16 531 421

III.1.6 AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2014 à 51 656 887 DT contre 53 446 868 DT au 31 décembre 2013. La variation de <1 789 981 > DT se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Créances				
Créances nées des opérations d'assurance directes	46 269 341	44 181 065	2 088 276	(A)
Créances nées des opérations de réassurances	15 181 025	19 435 739	-4 254 714	(B)
Autres créances	7 981 032	7 602 096	378 936	(C)
Total des créances brutes	69 431 398	71 218 900	-1 787 502	
Provisions pour dépréciation des créances	-17 774 511	-17 772 032	-2 479	(D)
Créances nettes	51 656 887	53 446 868	-1 789 981	

(A) Créances nées des opérations d'assurance directes

Le solde brut des créances nées des opérations d'assurance directes s'élève au 31 décembre 2014 à 46 269 341 DT contre 44 181 065 DT au 31 décembre 2013.

La variation de 2 088 276 DT se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Créances nées des opérations d'assurance directes				
Primes acquises et non émises	1 564 147	1 367 470	196 677	(i)
Primes à annuler	-1 493 249	-1 455 672	-37 577	(i)
Autres créances nées des opérations d'assurances directes	40 640 497	39 354 365	1 286 132	(ii)
Créances douteuses sur agents généraux	1 268 091	1 268 091	0	(iii)
Créances indemnisées subrogées	4 289 855	3 646 810	643 045	(iv)
Total des créances brutes	46 269 341	44 181 065	2 088 276	

- (i) Le solde des primes acquises et non émises s'élève au 31 décembre 2014 à 1 564 147 DT contre 1 367 470 DT au 31 décembre 2013 soit une diminution de 196 677 DT.

Le solde des primes à annuler s'élève au 31 décembre 2014 à 1 493 249 DT contre 1 455 672 DT au 31 décembre 2013 soit une augmentation de 37 577 DT.

(ii) Les autres créances nées des opérations d'assurances directes se détaillent comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Autres créances nées des opérations d'Ass Directes			
Arriérés agences	29 320 373	26 478 763	2 841 610
Primes Retournées pour Non-paiement	9 388 425	10 862 526	-1 474 101
Primes Retournées pour Motif Technique & Ristourne	589 066	567 156	21 910
Autres créances nées des opérations d'AD	1 342 633	1 445 920	-103 287
Total des créances brutes	40 640 497	39 354 365	1 286 132

(iii) Les créances douteuses sur les agences clôturées, issues de l'opération d'apurement menée avant la privatisation de la compagnie en 2001. Ces créances douteuses nettes totalisent 1 268 091 DT.

(iv) Les créances indemnisées subrogées concernent les paiements sinistres, en application des conventions IDA et RCA

(B) Créances Opération Réassurances

Le solde net des créances nées des opérations de réassurance directes s'élève au 31 décembre 2014 à 14 899 978 DT contre 19 154 692 DT au 31 décembre 2013. La variation de 4 254 714 DT se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Créances des opérations de réassurance	15 181 025	19 435 739	-4 254 714
Provision	-281 047	-281 047	-
Total des créances de réassurances nettes	14 899 978	19 154 692	-4 254 714

La société Lloyd Tunisien a maintenu la provision pour dépréciation sur les créances d'opération de réassurances pour un montant de 281 047 DT.

(C) Autres créances

Libellé	2014	2013	Variation	
Personnel	101 028	100 468	560	(i)
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités pub	3 666 794	3 275 163	391 631	(ii)
Débiteurs divers	4 213 210	4 226 465	-13 255	(iii)
Total des créances brutes	7 981 032	7 602 096	378 936	
Provision pour dépréciation	-574 774	-442 811	-131 964	
Total des créances nettes	7 406 258	7 159 286	246 972	

(i) Ce montant correspond essentiellement aux avances et acomptes accordés au personnel.

(ii) Le détail des comptes Etat, et organismes sociaux se présentent comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Etat impôt et taxe droit de patente	3 636 428	3 246 126	390 302
Autres comptes d'Etat Débiteurs	30 366	29 037	1 329
Total	3 666 794	3 275 163	391 630

(iii) Le solde des débiteurs divers bruts s'élève au 31 décembre 2014 à 4 213 210 DT contre 4 226 465 DT au 31 décembre 2013 soit une baisse de 13 255 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Autres débiteurs divers	4 153 770	4 051 558	102 212	(a)
Débiteurs divers LLOYD VIE	38 926	73 198	-34 272	
Fournisseurs Avances	20 514	101 709	-81 195	
Débiteurs divers bruts	4 213 210	4 226 465	-13 255	
Provision pour dépréciation	-574 774	-442 810	-131 964	
Débiteurs divers nets	3 638 436	3 783 655	-145 219	

(a) Le solde du compte « autres débiteurs divers » se détaille comme suit :

TRESORERIE GENERALE	2 230 376
SAISIES ARRETS	974 592
AUTRES COMPTES DEBITEURS	948 802
TOTAL	4 153 770

(D) Les provisions pour dépréciation des créances

Les provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Provisions pour dépréciation / Arr AG	15 564 570	15 694 054	-129 484	(i)
Provision pour dépréciation créances douteuses / AG	1 265 728	1 265 728	-	(ii)
Provision pour dépréciation créances subrogés	88 392	88 392	-	(iii)
Total des provisions sur créances nées d'op d'AssDir	16 918 690	17 048 174	-129 484	
Provision Pour dépréciation des cessions et retro	281 047	281 047	-	
Provision pour dépréciation des autres créances	574 774	442 811	131 963	(vi)
Total des provisions pour dépréciation des créances	17 774 511	17 772 032	2 479	

(i) Les provisions pour dépréciation des autres créances nées des opérations d'assurances directes s'élèvent à 15 564 570 DT se détaillant comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Provisions sur arriérés agences	5 571 882	4 649 762	922 120	(a)
Provisions sur créances contentieux primes	8 918 716	9 897 557	-978 841	(b)
Provisions sur annulations pour motifs techniques	549 432	549 432	-	
Provisions sur Autres créances nées des opérations d'AD	524 539	597 302	-72 763	
Total	15 564 570	15 694 053	-129 484	

(a) La base de Calcul de la provision est égale aux arriérés arrêtés par âge au 31/12/2014 déduction faite des encaissements post clôture, Commissions à payer, comptes d'attentes, Cautionnement et Coassurances. Cette provision est calculée en tenant compte de l'ancienneté des créances.

En appliquant cette méthode, une dotation aux provisions de 922 120 DT a été constatée en 2014

(b) Il est à noter, que pour l'exercice 2014, la compagnie a gardé la même méthode d'estimation des provisions pour primes contentieuses qui se base sur une méthode statistique par rapport aux recouvrements observés sur un historique de cinq années.

En appliquant cette méthode, une reprise sur provision de 978 841 DT a été constatée en 2014

(ii) Le Lloyd Tunisien a maintenu la provision pour dépréciation sur les créances douteuses des agents généraux d'un montant de 1 265 728 DT.

(iii) Le solde des créances IDA relatif à la Compagnie ITIHAD est totalement provisionné, soit une provision de 88 392 DT;

(iv) La provision pour dépréciation des autres créances se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Provision pour dépréciation autres débiteurs divers	451 754	273 575	178 179
Provision pour dépréciation/loyers	123 020	169 236	-46 216
Total	574 774	442 811	131 963

AC7 : Les autres éléments d'actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2014 à 10 958 551 DT contre 10 212 991 DT au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 745 560 DT se détaillant comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	9 373 198	8 520 507	852 691	(A)
Charges reportées	3 093 569	2 405 389	688 180	(B)
Comptes de régularisation actifs	2 747 777	3 116 746	-368 969	(C)
Total des autres éléments d'actifs bruts	15 214 544	14 042 641	1 171 902	
Provisions / autres éléments d'actifs	-4 255 993	-3 829 650	-426 342	
Total des autres éléments d'actifs nets	10 958 551	10 212 991	745 560	

(A) Les avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2014 à 5 133 069 DT contre 4 706 720 DT au 31 décembre 2013. La variation se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Effets à recevoir	2 296 331	879 696	1 416 635	
Effets et chèques impayés	4 918 193	4 454 192	464 001	(i)
Chèques à encaisser	1 168	35 487	-34 319	
Banques	2 143 208	3 136 958	-993 750	
CCP et chèques postaux	14 106	14 106	0	
Caisses	192	68	124	
Total des avoirs bruts	9 373 198	8 520 507	852 691	
Provisions effets et chèques impayés	-4 099 000	-3 772 659	-326 341	(i)
Provisions sur comptes bancaires	-141 129	-41 128	-100 000	
Total des avoirs nets	5 133 069	4 706 720	426 349	

(i) Le solde brut des effets et chèques impayés s'élève au 31 décembre 2014 à 4 918 193 DT contre 4 454 192 DT au 31 décembre 2013.

Les effets impayés s'élèvent à 4 046 454 DT et sont provisionnés à concurrence des montants jugés irrécouvrables soit 3 365 174 DT.

Les chèques impayés s'élèvent à 871 739 DT et sont provisionnés à concurrence de 733 826 DT ;

Libellé	2014	2013
Effets impayés bruts	4 046 454	3 733 271
chèques impayés bruts	871 739	720 921
Total Effets et chèques impayés bruts	4 918 193	4 454 192
Provisions/ effets impayés	3 365 174	3 108 658
Provisions/ chèques impayés	733 826	664 000
Provisions/ effets et chèques impayés	4 099 000	3 772 658

(B) Les charges reportées

Le solde des comptes charges reportées s'élève au 31 décembre 2014 à 3 077 705 DT contre 2 389 525 DT au 31 décembre 2013. La variation de 688 180 DT se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Frais d'acquisitions reportés	3 077 705	2 389 525	688 180	(i)
Autres charges à répartir	15 864	15 864	-	
Total des charges reportées	3 093 569	2 405 389	688 180	
Amortissements	-15 864	-15 864	-	
Total des charges reportées nettes	3 077 705	2 389 525	688 180	

- (i) Ce compte enregistre la partie afférente aux primes non acquises, aux commissions et aux frais d'acquisition engagés par la compagnie. Ces frais seront reportés aux exercices de rattachement de ces primes.

(C) Les comptes de régularisation actifs

Le solde des comptes de régularisation actifs s'élève au 31 décembre 2014 à 2 747 777 DT contre 3 116 746 DT au 31 décembre 2013. La variation de 368 969 DT se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Intérêts et loyers acquis non échus	1 713 876	1 828 805	-114 929
Produits à recevoir	449 644	899 287	-449 643
Autres comptes de régularisation	584 257	388 654	195 603
Total des comptes de régul. actifs	2 747 777	3 116 746	-368 969

III.2 Capitaux propres et passifs

III.2.1 CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres de la compagnie ainsi que les mouvements y afférents se détaillent au 31 décembre 2014 comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Capital social	10 000 000	20 000 000	-10 000 000
Réserves et primes liées au capital	40 000	40 000	0
Résultats reportés	-36 460 566	-57 024 136	20 563 569
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	-26 420 566	-36 984 136	10 563 569
Résultat net de l'exercice	1 441 160	563 569	877 591
Capitaux propres après résultat de l'exercice	-24 979 406	-36 420 566	11 441 160

Les capitaux propres avant résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2014 à <26 420 566>DT contre <36 984 136>DT en 2013.

Une opération de réduction du capital social à zéro par absorption d'une partie des pertes cumulées, et une augmentation successive de 10 millions de dinars ont été réalisées au cours de l'exercice 2014.

III.2.2 PA1 : Autres passifs financiers

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 Décembre 2014 à 1 668 800 DT contre 2 228 800 DT au 31 Décembre 2013. Ils correspondent à des avances reçues sur les comptes à terme.

III.2.3 PA2 : Les provisions pour autres risques et charges

Le solde des provisions pour risque s'élève au 31 Décembre 2014 à 795 111 DT contre 739 447 DT au 31 Décembre 2013 soit une variation de 55 664 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Provision pour litiges	441 039	438 527	2 512	
Provision pour IDR	354 072	300 920	53 152	(A)
	795 111	739 447	55 664	

(A) Provisions pour IDR

C'est une provision au titre de l'indemnité de départ à la retraite constituée conformément à la convention collective qui régit le secteur des assurances.

III.2.4 PA3 : Les provisions techniques

Le solde des provisions techniques s'élève au 31 décembre 2014 à 149 528 307 DT contre 146 622 307 DT en 2013 soit une variation de 2 906 000 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Provisions techniques assurance non vie	127 353 582	129 490 675	-2 137 093	(A)
Provisions techniques assurance vie	22 174 725	17 131 632	5 043 093	(B)
Total	149 528 307	146 622 307	2 906 000	

(A) Provisions techniques assurance non vie

Les provisions techniques de l'assurance non vie se détaillent comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Provisions pour primes non acquises	21 226 294	20 113 386	1 112 908	(i)
Provisions pour sinistres à payer (non vie)	103 592 101	106 032 186	-2 440 085	(ii)
Provisions pour part bces et ristournes (non vie)	690 762	781 906	-91 144	
Provisions pour égalisation et équilibrage	274 639	274 639	-	
Autre provisions techniques (non vie)	1 569 786	2 288 558	-718 772	(iii)
Total	127 353 582	129 490 675	-2 137 093	

(i) L'augmentation de la provision pour primes non acquises de 1 112 908 DT se détaille par branche comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Provision pour PNA RD	4 780 585	4 159 025	621 560
Provision pour PNA Auto	14 014 941	13 637 286	377 655
Provision pour PNA Incendie	1 646 386	1 624 104	22 282
Provision pour PNA Transport	464 575	415 151	49 424
Provision pour PNA autres branches	319 807	277 820	41 987
Total	21 226 294	20 113 386	1 112 908

(ii) La variation des provisions pour sinistres non vie de 2 440 085 DT se détaille, par branche comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Provision pour sinistres RD	15 536 805	11 863 910	3 672 895
Provision pour sinistres Auto	78 164 847	84 494 149	-6 329 302
Provision pour sinistres Incendie	7 522 054	8 527 713	-1 005 659
Provision pour sinistres Transport	497 085	310 847	186 238
Provision pour sinistres autres branches	1 871 310	835 567	1 035 743
Total	103 592 101	106 032 186	-2 440 085

(iii) La variation des autres provisions techniques de 718 772 DT se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Provision mathématique des rentes	1 569 786	1 390 227	179 559	
Provision pour risque en cours	-	898 331	-898 331	(a)
Total	1 569 786	2 288 558	-718 772	

(a) La variation des provisions pour risque en cours se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Provision pour risque en cours auto	-	898 331	-898 331
Total	-	898 331	-898 331

Après accord de l'autorité de tutelle la provision pour risque en cours est calculée en prenant 50% des frais administratifs au lieu de 100%.

(B) Provisions techniques assurance vie

Les provisions techniques en assurance vie se détaillent comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Provisions d'assurance vie	20 801 092	15 814 905	4 986 187
Provisions pour sinistres à payer (vie)	1 356 249	1 301 906	54 343
Provisions pour part aux bénéficiaires et ristournes (vie)	17 384	14 821	2 563
Autres provisions techniques (vie)	-	-	-
Total	22 174 725	17 131 632	5 043 093

III.2.5 PA5 : Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 décembre 2014 à 60 576 806 DT contre 45 487 935 DT 31 décembre 2013 soit une augmentation de 15 088 871 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PNA	5 075 233	4 726 421	348 812
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PNA acceptées	-231 163	-223 542	-7 621
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / SAP	45 519 371	34 870 907	10 648 464
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / SAP acceptées	-44 970	-42 068	-2 902
Dettes/ Dépôts reçus des réassurances / PM	10 258 335	6 156 217	4 102 118
Total	60 576 806	45 487 935	15 088 871

III.2.6 PA6 : Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2014 à 16 837 702 DT contre 14 351 419 DT au 31 décembre 2013 soit une hausse de 2 486 283 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation	
Dettes nées d'opérations d'assurances directes	6 042 912	5 629 313	413 599	(A)
Dettes nées d'opérations de réassurances	6 995 454	5 618 555	1 376 899	
Autres dettes	3 799 336	3 103 551	695 785	(B)
Total	16 837 702	14 351 419	2 486 283	

(A) Les dettes nées d'opérations d'assurances directes

L'augmentation des dettes nées d'opérations d'assurances directes de 413 599 DT se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Compte courant agents	593 039	327 981	265 058
Commissions à payer Agents	3 566 308	2 725 219	841 089
Arriérés	465	90 736	-90 271
Compte Co-assureurs	561 001	476 256	84 745
Compte d'attente à régulariser agents	1 287 111	1 990 268	-703 157
Autres dettes	34 988	18 853	16 135
Total	6 042 912	5 629 313	413 599

(B) Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2014 à 3 799 336 DT contre 3 103 551 DT au 31 décembre 2013 soit une hausse de 695 785 DT.

Libellé	2014	2013	Variation	
Dépôts et cautionnements reçus	445 945	471 322	-25 377	
Personnel	357 451	435 051	-77 600	
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	1 459 197	1 429 276	29 921	(i)
Créditeurs divers	1 536 743	767 902	768 841	
Total	3 799 336	3 103 551	695 785	

(i) L'augmentation des dettes envers l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités locales de 29 921 DT se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Etat, taxe d'assurance (TUA, TSR, FAPAC,...)	358 668	367 655	-8 987
Autres comptes d'Etat	701 241	730 863	-29 622
Dettes envers l'Etat	1 059 909	1 098 518	-38 609
CNSS allocation familiale	331 022	275 366	55 656
CNSS à payer	67 005	51 327	15 678
Autres	1 261	4 065	-2 804
Dettes envers les organismes sociaux	399 288	330 758	68 530
Total dettes envers l'Etat et organismes sociaux	1 459 197	1 429 275	29 921

(ii) L'augmentation des dettes envers les créditeurs divers de 768 841 DT se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Charges à payer	590 674	268 646	322 028
Divers Fournisseurs ordinaires	720 244	167 793	552 451
Autres créditeurs divers	225 824	331 463	-105 639
Dettes envers les créditeurs divers	1 536 742	767 902	768 840

III.2.7 PA7 : Les autres passifs

Les autres passifs se détaillent comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Report Commissions Reçues Réassureurs	1 171 655	951 190	220 465
Produits constatés d'avance	44 396	30 695	13 701
Concours bancaires et autres passifs financiers	2 878 315	1 512 999	1 365 316
Total	4 094 366	2 494 884	1 599 482

IV. Note Sur l'Etat de Résultat

IV.1 Production

IV.1.1 Primes Acquis

A. Primes Acquis Non Vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Var 14/13		Montant
	2014	2013	Val	%	RETRAITE 2013
Primes Nettes Ex &Ant (*)					
Risques Divers	10 153	7 431	2 722	37%	7 499
Automobile	36 735	36 010	725	2%	38 027
Incendie	5 106	6 076	-969	-16%	6 125
Transport	3 168	2 736	432	16%	2 784
Grêle	263	188	74	39%	189
Groupe	6 641	6 512	129	2%	6 514
Total	62 066	58 953	3 113	5%	61 139
Var Prov. Annulation Primes	-76	-375	299	-80%	-375
Var Prov. PANE	130	-717	846	-118%	-717
Total Primes Nettes	62 119	57 861	4 258	7%	60 047
Var Prov. PNA	-1 113	96	-1 209	-1256%	96
Primes Acquis	61 006	57 957	3 049	5%	60 144

(*) Les données de cette rubrique ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

En 2014, les primes acquises non vie totalisent 61 006 mD contre 57 957 mD l'exercice précédent, soit une croissance de 5%.

B. Primes acquises vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Var 14/13		Montant
	2014	2013	Val	%	RETRAITE 2013
Primes émises & acceptées nettes (*)	7 620	5 988	1 632	27%	6 012
Var Prov. PANE	67	-27	94	-344%	-27
Var Prov. Prime à annuler	38	-81	119	100%	-81
Primes Acquis	7 725	5 880	1 845	31%	5 904

(*) Les données de cette rubrique ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

Les primes acquises vie ont augmenté de 1 845 mD, soit une hausse de 31%.

IV.2 Charges des sinistres

IV.2.1 Règlement de sinistres

Les sinistres réglés ont diminué de 11 % pour totaliser 46,9 MD en 2014 contre 52,6 MD en 2013.

(En mD)

Désignation		2014		2013		Var 14/13
		Montant	Part en %	Montant	Part en %	%
Affaires Directes Non Vie	Risques Divers	2 436	5,19%	1 315	2,50%	85%
	Automobile	32 169	68,56%	26 668	50,65%	21%
	Incendie	3 974	8,47%	17 406	33,06%	-77%
	Transport	1 434	3,06%	1 333	2,53%	8%
	Grêle	171	0,36%	1	0,00%	17000%
	Groupe	5 600	11,94%	4 994	9,48%	12%
	Total Non Vie	45 785	97,58%	51 717	98,22%	-11%
Total Vie	1 135	2,42%	857	1,63%	32%	
Total Affaires Directes		46 920	99,99%	52 574	99,85%	-11%
Acceptations		2	0,01%	79	0,15%	-97%
Total Général		46 922	100,00%	52 653	100,00%	-11%

IV.2.2 Charges des Sinistres non vie

La charge de sinistres non vie a enregistré une baisse de 4 % par rapport à 2013, résultant de la diminution des prestations payées de 10 % et celle de la variation de la provision pour sinistres à payer de 61 %.

(En mD)

Désignation	2014	2013	Variation	
			En montant	%
Sinistres payés	45 788	51 796	-6 008	-12%
Versements de rentes	106	140	-34	-24%
Recours et sauvetages encaissés	-2 197	-1 737	-460	27%
Frais de Gestion des sinistres	2 749	1 687	1 061	63%
Prestations payées	46 445	51 886	-5 441	-10%
Provisions SAP (net de recours) à la clôture	103 592	106 017	-2 425	-2%
Provisions SAP (net de recours) à l'ouverture	-106 032	-112 275	6 243	-6%
Variation de la provision pour sinistres à payer	-2 440	-6 258	3 818	-61%
Charge de sinistres	44 005	45 628	-1 623	-4%

IV.2.3 Charges des Sinistres vie

La charge des sinistres Vie a diminué de 43 mD en raison de la hausse des règlements des sinistres et capitaux échus 277 mD et de la réduction de la variation de la provision pour sinistre à payer (- 321 mD) passant de 375 mD en 2013 à 54 mD en 2014.

(En mD)

Désignation	2014	2013	Var 14/13	
			Valeur	%
Sinistres et capitaux échus	1 117	860	256	30%
Recours & Sauvetages Encais	-13	-3	-10	336%
Frais de Gestion des sinistres	31	0	31	100%
Prestations payées	1 135	857	277	32%
Provisions SAP à la clôture	1 356	1 302	54	4%
Provisions SAP à l'ouverture	-1 302	-927	-375	40%
Variation Provision SAP	54	375	-321	-86%
Charge des sinistres	1 189	1 232	-43	-4%

IV.2.4 Notes sur les provisions pour sinistres à payer (Annexe 10) :

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Inventaire 2012					
Règlements cumulés	21 799 750	41 255 278	8 138 389		
Provisions pour sinistres	12 000 623	41 833 931	23 258 946		
total charges des sinistres	33 800 373	83 089 209	31 397 335		
Primes acquises	43 298 327	48 021 438	50 535 130		
% sinistres / primes acquises	78,06%	173,03%	62,13%		
<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Inventaire 2013					
Règlements cumulés	25 385 994	62 741 616	19 485 737	6 218 449	
Provisions pour sinistres	8 456 578	18 434 635	26 335 342	24 212 560	
total charges des sinistres	33 842 572	81 176 251	45 821 080	30 431 009	
Primes acquises	43 298 327	48 021 438	50 535 130	58 250 214	
% sinistres / primes acquises	78,16%	169,04%	90,67%	52,24%	
<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
Inventaire 2014					
Règlements cumulés	28 186 349	67 691 467	26 077 679	20 192 065	12 394 955
Provisions pour sinistres	6 919 379	10 638 894	20 744 077	21 729 097	35 178 188
total charges des sinistres	35 105 728	78 330 361	46 821 756	41 921 162	47 573 144
Primes acquises	43 298 327	48 021 438	50 535 130	58 250 214	61 006 548
% sinistres / primes acquises	81,08%	163,12%	92,65%	71,97%	77,98%

IV.3 Représentation des engagements techniques

Le total des engagements techniques a augmenté en 2014 de 5 mD et atteint 157 mD contre 152 mD en 2013. Cette variation est due essentiellement à la baisse des provisions pour sinistres à payer non vie et la provision pour risque en cours respectivement de 0,9 mD et 0,7 mD et la hausse des provisions mathématiques Vie (5 mD).

IV.3.1 Actifs Admis et Taux de Représentation

Les actifs admis en représentation des engagements techniques, ont augmenté en 2014 de 14,7mD et atteignent 80 mD contre 65 mD en 2013.

Le taux de couverture des engagements techniques qui se dégage est de 50,81% contre 42,68 % en 2013.

IV.4 Notes sur la ventilation des charges et produits (Annexe 11)

(En DT)

Libellé	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des Placements
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles	278 868	278 868	196 442
1.2 Parts et actions de société immobilière	-	-	-
Total	278 868	278 868	196 442
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	1 425 610	1 425 610	15 548
2.2 Emprunts obligataires	1 033 459	1 033 459	-
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse	543 580	543 580	1 440
2.4 Parts et actions dans les OPCVM	48 579	48 579	23 965
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	31500	31 500	-
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	-	-	-
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	43 199	43 199	-
2.8 Contrats en unités de comptes	-	-	-
2.9. Autres	-	-	-
Total	3 125 927	3 125 927	40 952
3. Autres placements			53 870
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)	379 174	379 174	1 306 879
Total Revenus & Charges de placements	3 783 968	3 783 968	1 598 143
Intérêts	1 294 102	1 294 102	-
Frais externes	53 870	53 870	-
Autres frais	250 171	250 171	-
Total charges des placements	1 598 143	1 598 143	-

IV.5 Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie (Annexe 12)

Intitulé	Temporaire décès
Primes	7 724 976
Charges de prestations	1 189 178
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	4 986 188
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	-
Solde de souscription	1 549 610
Frais d'acquisition	1 266 677
Autres charges de gestion nettes	527 972
Charges d'acquisition et de gestion nettes	1 794 649
Produits nets de placements	308 587
Participation aux résultats et intérêts techniques	-2 563
Solde financier	306 024
Primes cédées et/ou rétrocédées	-5 885 116
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	565 221
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	4 506 318
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	-
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	2 582 339
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	1 768 762
Résultat technique	1 829 747
Informations complémentaires	
Montant des rachats	42 416
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-
Provisions techniques brutes à la clôture	1 356 249
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-1 301 906
A déduire	
Provisions devenues exigibles	-

IV.7 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie (Annexe 15)

Intitulé	Temporaire décès	Raccordement
Primes	7 724 976	PRV1 1 ^o colonne
Charges de prestations	1 189 178	CHV1 1 ^o colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	4 986 188	CHV2 1 ^o colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	-	CHV10-PRV3 1 ^o colonne
Solde de souscription	1 549 610	
Frais d'acquisition	1 266 677	CHV41-CHV42
Autres charges de gestion nettes	527 972	CHV43-CHV5-PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	1 794 649	
Produits nets de placements	308 587	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	2 563	CHV3 1 ^o colonne
Solde financier	306 024	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-5 885 116	PRV1 2 ^o colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	565 221	CHV1 2 ^o colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	4 506 318	CHV2 2 ^o colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	-	CHV3 2 ^o colonne
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	2 582 339	CHV44 2 ^o colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	1 768 762	
Résultat technique	1 829 747	
Informations complémentaires		
Montant des rachats	42 416	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	-	
Provisions techniques brutes à la clôture	1 356 249	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-1 301 906	
A déduire		
Provisions devenues exigibles	-	

IV.8 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie (Annexe 16)

	TOTAL	raccordement
Primes acquises	61 006 548	
Primes émises	62 119 456	PRNV11 1°colonne
Variation des primes non acquises	-1 112 908	PRNV12 1°colonne
Charges de prestations	43 285 665	
Prestations et frais payés	46 444 522	CHNV11 1°colonne
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 158 857	CHNV12+ CHNV2+CHNV6 1°colonne
Solde de souscription	17 720 883	
Frais d'acquisition	8 623 349	CHNV41-CHNV42
Autres charges de gestion nettes	6 481 804	CHNV43-CHNV5-PRNV2
Charges d'acquisition et de gestion nettes	15 105 154	
Produits nets de placements	1 877 238	PRNV2-CHNV9
Participation aux résultats	-82 912	CHNV3 1°colonne
Solde financier	1 794 326	
Primes cédées aux réassureurs	-41 789 279	PRNV11 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocds dans les primes acquise	1 683 296	PRNV12 2°colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocds dans les prestations payées	17 031 904	CHNV11 2°colonne
Part des réas et/ou des rétrocds dans les charges de prov pour prestation	10 341 808	CHNV12 + CHNV2+CHNV6 2°colonne
Part des réass et/ou des rétrocd dans la participation aux résultats	9	CHNV3 2°colonne
Commissions reçues des réass et/ou des rétrocd	8 206 539	CHNV44
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-4 525 723	
Résultat technique	-115 668	
Informations complémentaires	-	
Provisions pour primes non acquises clôture	-21 226 294	
Provisions pour primes non acquises ouverture	20 113 386	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	103 592 101	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-106 032 186	
Autres provisions techniques clôture	1 844 425	
Autres provisions techniques ouverture	-2 563 197	
A déduire :		
Provisions devenues exigibles	-	

IV.9 Notes sur L'Etat de Flux de Trésorerie

La trésorerie de fin d'exercice a enregistré une diminution de 2,3 MD par rapport à l'exercice précédent en passant de 1,6 MD en 2013 à -0,72 MD en 2014.

(A) Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation

Ce flux est passé de - 3 528 651 DT en 2013 à -11 200 627 DT en 2014, soit une variation de -7 671 976 DT.

Cette variation provient principalement des rubriques suivantes :

- Les encaissements des primes reçues des assurés ont enregistré une augmentation de 3 273 123 DT.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres ont enregistré une diminution de 3 920 358 DT.
- Les décaissements des primes pour les cessions ont enregistré une augmentation de 6 413 234 DT.
- Les encaissements des sinistres pour les cessions ont enregistré une augmentation de 7 778 201 DT.
- Les commissions versées aux intermédiaires ont enregistré une hausse de 109 934 DT.
- Les décaissements aux fournisseurs et au personnel ont enregistré une hausse de 1 856 476 DT.
- Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers ont enregistré une hausse de 19 238 675 DT et ce suite principalement à une augmentation de capital de 10 000 000 DT.
- Les encaissements liés à la cession de placements financiers ont enregistré une hausse de 8 829 595 DT.
- Les taxes sur les assurances versées au trésor ont enregistré une augmentation de 1 644 204 DT.
- Les produits financiers reçus ont enregistré une hausse de 1 305 439 DT.
- Les autres mouvements ont enregistré une augmentation de 3 516 168 DT.

(B) Flux de trésorerie provenant de des activités d'investissement

Ce flux est passé de -1 202 261 DT en 2013 à -1 103 315 DT en 2014, soit une diminution de 98 946 DT.

(C) Flux de trésorerie provenant de des activités de financements

Ce flux est passé de -60 000 DT en 2013 à 9 945 000 DT en 2014, soit une hausse de 10 005 000 DT due à une augmentation de capital d'un même montant.

V. Notes Complémentaire

V.1 Parties liées

Au 31 décembre 2014, les arriérés des actionnaires « Groupe BAYAHI » s'élèvent à 747 529 DT.

V.2 Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 12 Juin 2015. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

LLOYD TUNISIEN

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du LLOYD TUNISIEN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers du LLOYD TUNISIEN, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de 24 979 406 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 441 160 dinars.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du LLOYD TUNISIEN ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Nous formulons les observations suivantes :

- Les capitaux propres de la société sont en deçà de la moitié du capital social et qu'en conséquence les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales devraient être mises en œuvre;
- La marge de solvabilité, au 31 décembre 2014, est en dessous du minimum réglementaire prévu par les dispositions de l'article 58 (bis) du code des assurances; et
- Le taux des actifs admis en représentation des provisions techniques est en dessous du minimum de 100% fixé par l'article 29 de l'arrêté du Ministre des finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel que modifié par l'arrêté du Ministre des finances du 28 mars 2005.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler que l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05 février 2015 a décidé d'augmenter le capital social de 35 000 000 DT, en numéraire, pour le porter ainsi de 10 000 000 DT à 45 000 000 DT. La première moitié, soit 17 500 000 DT a été libérée le 31 mars 2015.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une volonté de renforcer et d'assainir la situation financière de la société et d'améliorer sensiblement les ratios réglementaires.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous avons décelé des insuffisances au niveau du système de contrôle interne de la société. Ces insuffisances ont été développées dans nos rapports d'évaluation du système de contrôle interne.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Tunis, 15 Juin 2015

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

FINOR
Fayçal DERBEL



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045



Immeuble International City Center – Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

LLOYD TUNISIEN
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2014

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2014.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2014

- La compagnie a réalisé des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe aux conditions suivantes :

Société du groupe	Montant du placement (KDT)	Durée	Taux
GIAN	1 500	90	TMM+2.5%
SICAM	1 000	120	TMM+2.5%
SICAM	1 000	120	TMM+2.5%

- La compagnie a conclu avec la société « LLOYD VIE » une convention de prestations de services portant sur divers travaux d'assistance à assurer par chacune des deux sociétés moyennant des refacturations réciproques. A ce titre, le montant facturé par la compagnie en 2014 est de 160 KDT. Le montant facturé par la société « LLOYD VIE » à la compagnie en 2014 est de 204 KDT.
- Au cours de l'exercice 2014, la compagnie a cédé du matériel informatique à la société « LLOYD VIE » pour sa valeur comptable nette de 10 KDT. Aucun montant n'a été encaissé à cet égard.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

- La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par le Groupe BAYAHI et le Groupe ABBES qui sont membres du Conseil d'Administration, au titre desquelles des primes ne sont pas intégralement encaissées.

Les arriérés relatifs aux exercices 2014 et antérieurs se présentent, à la date du 31 décembre 2014, comme suit :

Administrateurs	Primes non encaissées au 31 décembre 2014 (KDT)
Groupe BAYAHI	748
Groupe ABBES	287

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration du 12 Janvier 2012 a nommé Mr Yazid Sellaouti en sa qualité de Directeur Général Adjoint. La rémunération et avantages accordés au Directeur Général Adjoint ont été fixés postérieurement par le conseil d'administration du 23 Juillet 2014. Il perçoit, à ce titre, une rémunération annuelle fixe de 100 000 DT net d'impôts et charges sociales ainsi qu'une rémunération variable fixée en début de chaque année, bons d'essence de 300 DT par mois, une voiture de fonction, téléphone, tickets restaurant, et une assurance vie et santé.
- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 Septembre 2014 statuant sur les comptes annuels.

Les obligations et engagements de la société LLOYD envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014, se présentent comme suit (DT) :

	Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2014	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2014
Avantages à court terme	339 009	67 670	55 000	
Total	339 009	67 670	55 000	

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, 15 Juin 2015

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

FINOR
Fayçal DERBEL